



Liberté - Égalité - Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREFECTURE DE L'INDRE

DIRECTION DEPARTEMENTALE
DE L'AGRICULTURE ET DE LA FORET
Service de l'Economie Agricole

ARRETE N° 2007-01-0010 du 10 janvier 2007

Portant modification de l'annexe II de l'arrêté n° 2006-04-0126 du 23 mai 2006 fixant la valeur locative des terres nues en matière de polyculture abrogeant l'article 1 de l'arrêté préfectoral n° 2825 du 21 octobre 2003

Le préfet de l'Indre,
chevalier de la légion d'honneur,

Vu le code rural et notamment les articles L 411-11, R 414.1 et R 414.2,

Vu la loi n° 95-2 du 2 janvier 1995 relative au prix des fermages,

Vu le décret n° 04-374 du 29 mai 2004 relatif aux pouvoirs du préfet et à l'organisation des services et organismes publics de l'état dans les régions et départements,

Vu le décret n° 95 - 623 du 6 mai 1995 déterminant les modalités de calcul et de variation de l'indice des fermages et modifiant le code rural,

Vu l'arrêté du ministre de l'agriculture et de la pêche en date du 10 mai 1995, modifié par l'arrêté du 3 juillet 1995, définissant les critères de classification des exploitations agricoles selon leur orientation technico-économique et établissant la liste des catégories qui peuvent contribuer à l'indice des fermages,

Vu l'arrêté du ministre de l'agriculture et de la pêche en date du 10 mai 1995 constatant la liste des denrées ne pouvant pas entrer dans la composition de l'indice des fermages,

Vu l'arrêté préfectoral n° 99-E-2057 DDAF/319 du 22 juillet 1999 fixant la composition de l'indice des fermages,

Vu l'arrêté préfectoral 2003-E-2825 DDAF/492 du 21 octobre 2003 portant actualisation au 1^{er} octobre 2003 de l'arrêté n° 95-E-2188 DDAF/256 du 24 octobre 1995 fixant la valeur locative des biens loués dans le cadre du statut des fermages,

Vu l'arrêté préfectoral n° 2005.04.0149 du 22/04/05 retirant l'arrêté préfectoral 2005-E-722 DDAF 041 du 16 mars 2005 fixant la valeur locative des terres nues en matière de polyculture,

Vu l'arrêté préfectoral n° 2005-09-0214 du 30/09/05 constatant l'indice des fermages et sa variation pour l'année 2005,

Vu l'arrêté préfectoral n° 2005.04.0149 du 22/04/05 retirant l'arrêté préfectoral 2005-E-722 DDAF 041 du 16 mars 2005 fixant la valeur locative des terres nues en matière de polyculture,

Vu l'avis émis par la commission consultative paritaire départementale des baux ruraux en date du 23/09/05.

Considérant que l'annexe II jointe à l'arrêté du 23 mai 2006 et datée de novembre 2001 est erronée,

Sur la proposition de la secrétaire générale de la préfecture,

ARRETE

Article 1 : l'annexe II citée à l'article 1 de l'arrêté préfectoral 2006-04-0126 du 23 mai 2006 fixant la méthode de calcul de la valeur locative des terres nues en matière de polyculture est abrogée,

Elle est remplacée par l'annexe intitulée « les grands types de sols du département de l'Indre » et datée du mois de décembre 2006.

Article 2 : La secrétaire générale de la préfecture de l'Indre, le directeur départemental de l'agriculture et de la forêt, sont chargés chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de l'indre.



LES GRANDS TYPES DE SOLS DU DEPARTEMENT DE L'INDRE

*Classement des terres
selon leur potentiel agronomique.*

Le potentiel agronomique des sols est noté sur 100 points. Les sols du département sont classés de 16 à 100 points.

Toutes les terres répertoriées dans ce document peuvent être repérées sur le Zonage ci joint qui fait référence aux régions naturelles ainsi qu'à des sous-régions dénommées « ensembles géomorphologiques » voire à des particularités locales (cf : zonage *).

Source : CHAMBRE D'AGRICULTURE DE L'INDRE :

Décembre 2006

Les sols des bosquets, bois et massifs forestiers ne sont pas concernés, ils doivent faire l'objet d'évaluation spécifique.

LE BOISCHAUT SUD.

(1)

LES SABLES D'ARDENTES

Les sables graveleux sont dominants et les limons recouvrent ponctuellement les sables sur les plateaux.

Sol à sables rouges et graveleux

66 pts

Sol sableux, très riche en graviers, sablo-argileux à limono-sablo-argileux (15 à 20 % d'argile), séchant, sain et compact.

Argiles de Sassierges St Germain

61 pts

Sol lourd, non caillouteux, très argileux (> à 50 % d'argile), compact, peu hydromorphe, séchant.

Sol limoneux sur Sables d'Ardentes

61 pts

(71 pts si drainage)

Sol léger et profond, limono-sableux (12 à 18 % d'argile), peu ou pas caillouteux, assez séchant, plus ou moins hydromorphe. (Terre de Brande).

(2)

SOLS A DOMINANTE LIMONEUSE "LE PLATEAU DE SAINT AOUT"

Sur ce plateau les limons recouvrent à bon nombre d'endroits les argiles à silex, cependant il existe des plages de sables (dans ce cas se référer aux sols des Sables d'Ardentes).

Sol superficiel et caillouteux

61 pts

Sol très riche en silex, limono-sableux à limono-sablo-argileux (15 à 20 % d'argile), assez sain, séchant, reposant sur des argiles à silex compactes.

Sol limoneux sur argile à silex

56 pts / 46 pts si caillouteux

(66 pts si drainage, 56 pts si cailloux)

Sol léger, limono-sableux (< à 18 % d'argile), battant, plus ou moins caillouteux (silex), hydromorphe, séchant. (Terre de Brande).

Sol limoneux profond des plateaux

61 pts

(71 pts si drainage)

Sol profond, léger, limono-sableux (10 à 15 % d'argile), très battant, très hydromorphe, non caillouteux, peu séchant. (Terre de Brande).

Sol hydromorphe sur alios

46 pts

(51 pts si drainage)

Sol léger, (< à 15 % d'argile), souvent caillouteux, reposant sur un alios, hydromorphe et séchant.

Sol des thalwegs

51 pts

(61 pts si drainage)

Sol souvent caillouteux, riche en matière organique, peu argileux, hydromorphe, dans les vallons, comportant des bancs d'alios.

LES ARGILO-CALCAIRES DU LIAS

La plaine argilo-calcaire du Lias forme un croissant allant de Nérét à Badecon le Pin, à l'ouest de la vallée de la Creuse les argilo-calcaires sont réduits à une bande étroite. Encore plus à l'ouest de Celon à Lignac, ils deviennent rares.

Les calcaires sont variées, calcaires durs et massifs, calcaires à inter-lits marneux, marnes, argiles lourdes.

Sol superficiel sur calcaires durs

76 pts

Sol très superficiel, argileux, caillouteux, calcaire, sain et séchant (Montlevic, Lacs et Cluis), reposant sur des dalles calcaires. (Chotte, Rendzine).

Sol calcaire sur calcaires marneux

86 pts

Argilo-calcaire riche en fossiles (bélemnite ou "balles de fusil"), sain à peu hydromorphe, peu ou pas caillouteux, riche en calcaires, peu séchant, reposant sur les calcaires marneux (alternance de bancs de pierres et de marnes). (Fromentaux).

Sol calcaire sur calcaires profonds

81 pts si sain, 71 pts si hydromorphe
(81 pts si drainage)

Argilo-calcaire, argileux lourd (> à 50 % d'argile), sain à peu hydromorphe, non caillouteux, peu riche en calcaire, plus ou moins séchant et reposant sur les calcaires durs (dalles). (Fromentaux).

Sol calcaire sur marnes

91 pts si sain, 81 pts si hydromorphe
(91 pts si drainage)

Argilo-calcaire, riche en calcaire, argileux (35 à 45 % d'argile), plus ou moins hydromorphe, profond, à forte réserve en eau, reposant sur des marnes. (Fromentaux).

Sol argileux peu ou pas calcaires

86 pts

Sol argileux (35 à 50 % d'argile), non calcaire, généralement sain, profond à forte réserve en eau, reposant sur des argiles ou des calcaires.

Sol limono-argileux des plateaux

100 pts si sain, 86 pts si hydromorphe
(100 pts si drainage)

Sol limono-argileux (18 à 25 % d'argile), non caillouteux, non calcaire, plus ou moins hydromorphe, à bonne réserve en eau, reposant en profondeur sur les calcaires ou des argiles. (Terre de Besse).

Sol sableux de recouvrement

71 pts si sain, 56 pts si hydromorphe
(66 pts si drainage)

Çà et là, existent des sols sableux à limono-sablo-argileux, parfois caillouteux, non calcaires, plus ou moins hydromorphes et séchants.

Sol argileux de la cuesta (côte)

76 pts
(81 pts si drainage)

Sol de pente, non caillouteux, limono-argileux à argileux (20 à 35 % d'argile), non calcaire, hydromorphe, à forte réserve en eau, reposant sur des argiles lourdes et plastiques.

Sol de thalweg

81 pts
(96 pts si drainage)

Sol non caillouteux, organique, profond, limono-argileux à argileux (20 à 35 % d'argile), parfois calcaire, hydromorphe, forte réserve en eau, dans des vallons souvent larges.

(4)

LES SABLES DU TRIAS

Les sables du Trias forment une bande régulière, assez large à l'est (Briantes, Champillet, Feusines, Le Magny, Urciers), devenant plus étroite sur Fougerolles et Neuvy. Plus à l'ouest cette bande devient franchement marginale à quelques exceptions près (sud ouest de Cluis et sud de Malicornay). A l'ouest de la vallée de la Creuse, ils deviennent anecdotiques.

Attention à la très grande variabilité des sols, ainsi qu'à leurs étroites imbrications. Il existe également d'autres sols plus marginaux, comme : des grès calcaires, des passages siliceux (sud La Châtre), etc...

Sol sableux et graveleux

61 pts

Sol sableux très fréquent, (5 à 15 % d'argile), très riche en graviers, compact, sain et très séchant, reposant sur des argiles sableuses ou des grès. (Varenne).

Sol sableux, hydromorphe et thalwegs

41 pts

(46 pts si drainage)

Sol sableux (5 à 15 % d'argile), peu ou pas caillouteux, compact, très hydromorphe, très séchant, reposant sur des argiles sableuses.

Sol limoneux des plateaux

56 pts

(66 pts si drainage)

Sol assez sableux, limono-sableux (< à 18 % d'argile), hydromorphe, séchant, reposant sur des argiles sableuses (Terre de Brande).

Sol sur argile et marne

61 pts

(66 pts si drainage)

Sol lourd (à 50 % d'argile), souvent calcaire, de couleur rouge ou verte, hydromorphe, compact, reposant sur des marnes. (sol rouge).

(5)

SOLS A DOMINANTE LIMONEUSE de la « BORDURE de BRENNÉ »

Ce sont des limons reposant sur des argiles sableuses ou des argiles qui sont les plus présents (se référer en Brenne, aux sols de limons) ; sur les communes de Mosnay, Chasseneuil, ainsi que toutes les communes de la rive gauche de la Creuse.

Concernant les sols du nord de la région naturelle, se référer aux Sables d'Ardentes et Plateau de St Aouît.

(6)

LES AUTRES ENSEMBLES GEOMORPHOLOGIQUES (cf zonage)

Concernant les argilo-calcaires des communes de Pruniers, Bommiers, Ambrault, Mâron et Le Poinçonnet, se référer aux sols de Champagne Berrichonne.

Concernant les sols sableux de Le Poinçonnet, se référer aux sols de Brenne.

LE BASSIN DE LIGNIERES (Pruniers). Il est surtout présent dans le département du Cher.

Sol hydromorphe sur argile sableuse

56 pts

(66 pts si drainage)

Sol assez sableux, limono-sableux (< à 18 % d'argile), hydromorphe, séchant, reposant sur des argiles sableuses ou des grès.

Sol sur argile lourde de Lignièrès

51 pts

(56 pts si drainage)

Sol lourd, hyper-argileux (> à 80 % d'argile), pH < à 6.5, toujours hydromorphe, à très forte réserve eau.

LES COTEAUX, entre BOUZANNE et INDRE. Entre ces rivières, les sols se succèdent à la faveur des pentes le long des coteaux ainsi que sur les plateaux, sables rouges et graveleux (type Sables d'Ardentes), limon épais (type Limons de St Août) et argilo-calcaire (type argilo-calcaire du Lias), se référer aux classes concernées.

LES PLATEAUX D'ARGILE A SILEX au sud des limons de la Bordure de Brenne. Cette succession de plateaux situés de part et d'autre de la vallée de la Creuse (Bouesse, Chavin, Gournay, Malicornay, Mosnay, puis sur Vigoux et Celon, mais aussi à Chasseneuil), sont assez proches du plateau de St Août. Ils se retrouvent également ponctuellement de Bouesse à Arthon, puis en forêt de Châteauroux.

Sol caillouteux sur argile à silex
66 pts si sain, 56 pts si hydromorphe
(66 pts si drainage)

Sol chargé en silex, léger, limono-sableux à limono-sablo-argileux (15 à 25 % d'argile), souvent sain, assez séchant, sur argile à silex, compact.

LES SABLES de VICQ EXEMPLET. Les sables de Vicq-Exempt sont proches des sables de Brenne.

Sol hydromorphe sur argile sableuse
(56 pts)
(66 pts si drainage)

Sol assez sableux, limono-sableux (< à 18 % d'argile), hydromorphe, séchant, reposant sur des argiles sableuses ou des grès.

Sol à sables fins
56 pts si sain, 41 pts si hydromorphe
(51 pts si drainage)

Sol très sableux à sables fins (< à 15 % d'argile), hydromorphe ou non, séchant, reposant sur des argiles sableuses ou des grès.

LE BASSIN DE LYS ST GEORGES (sur les communes de Lys St Georges et Jeu les Bois). Dans cette petite zone (un millier d'hectares), il existe toute une gamme de sols. Se référer aux sols sur argiles lacustres de Brenne (marnes et calcaires).

(7)

En BOIGHAUT SUD : LA MARCHÉ BERRICHONNE

Sol très superficiel, sur tout type de roche (épaisseur < à 20 cm)
26 pts

Sol extrêmement superficiel (< à 20 cm), reposant directement sur le rocher, généralement sur des pentes, avec des rochers affleurants. (les Côtes).

Sol hydromorphe de thalweg *
56 pts, 16 pts si viviers et tourbières
(56 pts si drainage)

Sol non caillouteux, organique, profond, limono-sablo-argileux (15 à 20 % d'argile), très hydromorphe, comportant des viviers et des tourbières.

* Petits fonds et vallons et non pas des vallées principales, abordées ci-après.

LES GRANITES (Cf zonage agronomique)

Les granites n'occupent que certaines parties de communes : Aigurande, Cluis (Les feuillettes), Crevant (très dominants), Crozon sur Vauvre, Mouhet, Montchevier, Orsennes, Pouligny Nt Dame, St Benoît du Sault et St Plantaire (St Jallet). Des roches proches des granites occupent des pentes sur Bazaiges et Ceaulmont.

Sol superficiel (épaisseur < à 40 cm)
41 pts si sain, 31 pts si hydromorphe

Sol de moins de 40 cm d'épaisseur, sableux (15 à 18 % d'argile), sur pente et butte avec de nombreux rochers et blocs affleurants.

Sol moyennement profond et profond (épaisseur, 40 à 80 cm)

56 pts si sain, 41 pts si hydromorphe

(51 pts si drainage)

Sol sableux (15 à 18 % d'argile), développé sur arène sableuse, la roche est présente à plus de 80 cm.

LES ROCHES SCHISTEUSES ET ACIDES : (Micaschistes et Gneiss)

Micaschistes et Gneiss forment l'assise d'une bonne partie des sols de La Marche Berrichonne.

Sol superficiel (épaisseur < à 40 cm)
61 pts si sain, 51 pts si hydromorphe
(56 pts si drainage)

Sol de moins de 40 cm d'épaisseur, limono-sablo-argileux (16 à 25 % d'argile), généralement sur pente avec quelques rochers affleurants, très séchant.

Sol moyennement profond (épaisseur, 40 à 80 cm)

76 pts si sain, 61 pts si hydromorphe

Sol limono-sablo-argileux (16 à 25 % d'argile), développé sur arène, la roche est présente à moins de 80 cm.

Sol profond (épaisseur > à 80 cm)

81 pts, 61 si très hydromorphe

(76 pts si drainage)

Sol limono-sablo-argileux (16 à 25 % d'argile), développé sur des arènes, moyennement hydromorphe, peu séchant, la roche > à 80 cm.

Sol sur graphite

86 pts

Sol très noir, rare (aspect mine de crayon, tachant les doigts), limono-sablo-argileux (16 à 25 % d'argile), développé sur des arènes de Micaschiste à graphite, peu hydromorphe, peu séchant.

LES SOLS SABLEUX SUR ROCHES SCHISTEUSES ET ACIDES :

(Migmatite, Leptynite et Quartzite)

Les sols développés sur ces roches sont nettement sableux. Les Migmatites occupent une bande au sud des sables du Trias. Ce sont pratiquement les seules à être recouvertes :

- de limons épais (Parnac, St Denis de Jouhet, ...).
- ou de dépôts proches des sols de bordure de Brenne (Bazaiges, Eguzon, Parnac, St Gilles, Ste Sévère).

Sol superficiel (épaisseur < à 40 cm)
51 pts si sain, 36 pts si hydromorphe

Sol de moins de 40 cm d'épaisseur, sablo-limoneux à sablo-argileux (8 à 16 % d'argile), souvent caillouteux, sur pente et butte, rochers et blocs affleurants.

Sol moyennement profond (épaisseur, 40 à 80 cm)

66 pts si sain, 51 pts si hydromorphe

Sol sablo-limoneux à sablo-argileux (8 à 16 % d'argile), développé sur des arènes sableuses, roche présente à moins de 80 cm.

Sol profond (épaisseur > à 80 cm)

61 pts

(71 pts si drainage)

Sol sablo-limoneux à sablo-argileux (8 à 16 % d'argile), sur arènes sableuses, souvent hydromorphe, roche présente à plus de 80 cm.

Sol limoneux des plateaux

56 pts

(66 pts si drainage)

Sol profond, limono-sableux (12 à 15 % d'argile), battant, hydromorphe, moyennement séchant, non caillouteux, sur dépôts détritiques argilo-sableux. (Terre de Brande).

LES ROCHES SCHISTEUSES ET BASIQUES : (Amphibolites, ou roches bleues)

Les arènes de ces roches sont de couleur bleu vert, elles sont présentes en partie sur les communes de : Baraize, Chassignolles, Cluis, Cuzion, Eguzon, Gargillesse, Orsennes, St Denis de Jouhet et St Plantaire.

Sol superficiel (épaisseur < à 40 cm)

71 pts si sain, 56 pts si hydromorphe

Sol de moins de 40 cm d'épaisseur, limono-sablo-argileux (15 à 20 % d'argile), sur pente et butte avec des rochers affleurants.

Sol moyennement profond (épaisseur, 40 à 80 cm)

81 pts si sain, 66 pts si hydromorphe

Sol limono-sablo-argileux (15 à 20 % d'argile), développé sur arène, la roche est présente à moins de 80 cm.

Sol profond (épaisseur > à 80 cm)

66 pts

(76 pts si drainage)

Sol limono-sableux à limono-sablo-argileux (12 à 20 % d'argile), développé sur des arènes argileuses, la roche est présente bien au-delà de 200 cm), hydromorphe, à forte réserve en eau.

(8)

SOLS COMMUNS AU BOISCHAUT SUD et à la MARCHÉ BERRICHONNE

LES SOLS DES VALLEES PRINCIPALES

Il s'agit des larges vallées des principales rivières, ce sont des alluvions.

Sol calcaire

76 pts, 66 si nappe permanente

Sol généralement argileux (25 à 40 % d'argile), calcaire, riche en matière organique, à forte réserve en eau.

Sol non calcaire

66 pts, 61 pts si nappe permanente

Sol généralement hétérogène, riche en matière organique, à forte réserve en eau.

De part et d'autre des vallées, existent des sables de terrasses, se référer alors en Brenne, dans Val de Creuse Val d'Anglin, aux sables des terrasses.

LES SOLS ROUGES

Cà et là existent des sols de couleur très rouge, Bazaiges, Chaillac, Cluis, Neuvy St Sépulchre, Urciers, etc...

Sol rouge ou Paléosol

66 pts

Sol hétérogène, plus ou moins argileux (20 à 35 % d'argile), très rouge dès la surface, peu hydromorphe et moyennement séchant.

BRENNE :

(1)

LES SOLS SABLEUX (Centre Brenne, Nord Brenne, Queue de Brenne)

Les sables sont dominants en centre Brenne et nord Brenne (Buzançais, Ste Gemme). Ils concernent aussi de grandes surfaces en Queue de Brenne, sur Luant, La Pérouille, Méobecq, Neuillay les Bois, ainsi que le sud de Niherne et St Maur. A l'est de la Bouzanne, ils se retrouvent sur Arthon et Velles. Des reliques de sables apparaissent encore sur Luzeret, ainsi que Le Poinçonnet. et Argenton sur Creuse (Boischaud Sud).

Grès superficiel et Butons
26 pts

Sol extrêmement superficiel (< à 20 cm), reposant sur le grès, butons et rochers affleurants.

Sables hydromorphes +/- profonds
36 pts

(46 pts si drainage)

Sol sableux à sablo-limoneux (< à 10 % d'argile), très hydromorphe, séchant, reposant sur des argiles ou des grès plus ou moins profonds (de 40 à > 120 cm). (sables pisseux).

Sables épais et sains
51 pts

Sol très sableux voir sablo-limoneux (< à 5 % d'argile), plus ou moins sain, très séchant, épais, en buttes ou distribué sous forme de taches isolées. (sables à lapins).

Sables organiques sur alios
41 pts

Sol sableux noir et organique en surface, sablo-limoneux (< à 10 % d'argile), plus ou moins hydromorphe, très séchant, reposant sur des alios, Ste Gemme et sud Buzançais.

(2)

SOLS LIMONEUX (Petite Brenne et Bordure de Brenne)

Ce sont surtout les limons reposant sur des argiles sableuses ou des argiles qui sont les plus présents, butons et sables sont rares (sinon se référer aux sols ci-avant).

Sol limono-sablo-argileux
51 pts

(61 pts si drainage)

Sol limono-sablo-argileux (20 à 30 % d'argile), non caillouteux, hydromorphe, très séchant, reposant sur des grès ou des argiles compactes peu profondes.

Sol limoneux peu profond
56 pts

(66 pts si drainage)

Sol limono-sableux (< à 18 % d'argile), très hydromorphe, séchant, reposant sur des argiles ou des grès plus ou moins profonds. (Terre de Brande).

Sol limoneux profond
61 pts

(71 pts si drainage)

Sol limono-sableux (< à 15 % d'argile), très hydromorphe, séchant, battant, reposant sur des argiles sableuses +/- compactes. (Terre de Brande).

Sol des thalwegs
51 pts

(61 pts si drainage)

Sol souvent riche en matière organique, peu argileux, très hydromorphe, dans les vallons, comportant parfois des bancs d'alios.

(3)

LES MARNES, CALCAIRES et ARGILES (Cf zonage agronomique)

En Brenne, il existe plusieurs petits bassins argilo-marneux (bassins lacustres), celui de Douadic / Lingé est le plus important, Jeu Les Bois / Lys St Georges est plus modeste, enfin celui de Verneuil (Vendeuvres) est anecdotique.

Sol argileux lourd

61 pts

(66 pts si drainage)

Sol profond de couleur noire, très argileux (> à 50 % d'argile), toujours très hydromorphe à très forte réserve en eau, à pH basique.

Argilo-calcaire sur calcaire dur

76 pts

(86 pts si drainage)

Sol plus ou moins profond de couleur noire, riche en carbonates, argileux (25 à 35 % d'argile), peu séchant, moyennement hydromorphe. (Fromentaux).

Argilo-calcaire marneux

86 pts

(96 pts si drainage)

Sol profond de couleur noire, riche en carbonates, argileux (25 à 35 % d'argile), non séchant, moyennement hydromorphe.

Concernant les argilo-calcaires, terres fortes ainsi que les sols limoneux des communes d'Obterre, Azay le Ferron, Saulnay et Martizay, se référer aux sols du Boischaud Nord.

Concernant les sols argileux de Lureuil, se référer aux sols du Boischaud Nord (Pays du Blanc).

Concernant les sols calcaires de l'est de la Brenne (Neuillay Les Bois, Vendeuvres), se référer aux sols de Champagne Berrichonne.

(4)

LE VAL de CREUSE et le VAL d'ANGLIN

Le Val de Creuse correspond aux coteaux situés de part et d'autre de la vallée de la Creuse (et ses affluents, Bouzanne, Bouzanteuil, Brion, ...), idem pour le Val d'Anglin (et ses affluents, Abloux, Allemette, Sonne, ...).

Sol argileux

66 pts

(76 pts si drainage)

Sol limono-sablo-argileux (20 à 30 % d'argile), non caillouteux, hydromorphe, non séchant, reposant sur des argiles lourdes plastiques.

Argilo-calcaire superficiel

76 pts

Sol caillouteux, argileux, riche en carbonates, sain, séchant, reposant à moins de 30 cm sur des calcaires durs. (Rendzine).

Argilo-calcaire profond

86 pts si sain, 71 pts si hydromorphe

(86 pts si drainage)

Sol peu ou pas caillouteux, argileux (> à 30 % d'argile), plus ou moins riche en carbonates, plus ou moins sain, moyennement séchant, reposant sur des calcaires durs à plus de 60 cm.

Sables des terrasses

61 pts

Sol sableux et graveleux, sablo-argileux à limono-sablo-argileux (15 à 20 % d'argile), très séchant, sain et compact. (Chaufferette, Varenne).

Sol alluvial des vallées

71 pts, 61 pts si nappe permanente

Sol plus ou moins argileux (15 à 30 % d'argile), riche en matière organique, à forte réserve en eau.

LA CHAMPAGNE BERRICHONNE

(1)

LES SOLS ARGILO-CALCAIRES

Les argilo-calcaires sont majoritairement développés sur des calcaires durs disposés en plaquettes, au contact du Boischaud Nord, les argilo-calcaires deviennent marneux et plus hydromorphes. Cà et là (sur les calcaires durs) existent des placages de petits cailloux calcaires, (les grèzes ou tufs), très présents sur Brion. Au sud, à proximité de la Brenne les argilo-calcaires deviennent argilo-sableux et hydromorphes.

Rendzine sur calcaire dur

76 pts

Sol superficiel (< à 20 cm), riche en calcaire, très caillouteux, argileux (30 à 45 % d'argile), sain, très séchant, sur des calcaires durs en plaquettes et en place. (*Grouaille, Rendzine, petite terre à cailloux*).

Sol sur calcaire altéré

81 pts

Sol superficiel (< à 20 cm), riche en calcaire, très caillouteux, argileux (30 à 45 % d'argile), sain, très séchant, sur des calcaires durs altérés et non en place. (*Grouaille, Rendzine, petite terre à cailloux*).

Argilo-calcaire sableux

sur calcaire altéré

71 pts

(81 pts si drainage)

Sol assez superficiel (30 à 40 cm), peu riche en calcaires, caillouteux, argilo-sableux (30 à 45 % d'argile), souvent sensible à l'hydromorphie, très séchant, sur des calcaires durs altérés et non en place. (*surtout présent au sud de la vallée de l'Indre et bordure de Brenne*).

Sol sur grèze

81 pts, 71 pts si encroûtement

Sol peu caillouteux (petits fragments calcaires), limono-argileux (25 à 35 % d'argile), très riche en calcaire, sain, très séchant, sur des grèzes qui peuvent être encroûtées. (*Tuf*).

Sol calcaire sur calcaires marneux

et marne

86 pts

(96 pts si drainage)

Sol profond, riche en calcaire, peu caillouteux, argileux (35 à 50 % d'argile), plus ou moins hydromorphe, non séchant, sur des calcaires marneux du nord de la région (alternance de bancs de pierres et de marnes) ou des marnes. (*Grouaille, Terre forte*).

Argilo-calcaire profond sur calcaire

dur

86 pts

Sol moyennement profond (40 à 60 cm), peu ou pas calcaire, peu ou pas caillouteux, très argileux (> à 40 % d'argile), sain, peu séchant, sur des calcaires durs. (*Terre forte*).

Sol limono-argileux profond

91 pts

Sol profond, non calcaire, limono-argileux (25 à 35 % d'argile), sain, à bonne réserve en eau, sur calcaires durs apparaissant à plus de 80 cm. (*Terre forte*).

Sol limoneux profond

100 pts si sain, 91 pts si hydromorphe

(100 pts si drainage)

Sol profond, non caillouteux, limono-argileux (18 à 30 % d'argile), sain à sensiblement hydromorphe, à très bonne réserve en eau, sur des calcaires durs apparaissant à plus de 120 cm. (*Beauce*).

(2)

LES SOLS NON CALCAIRES (limons hydromorphes et sables)

Localement il existe des sols non calcaires.

Sol limoneux hydromorphe et profond
66 pts

(81 pts si drainage)

Sol profond, peu ou pas caillouteux, limono-sableux (15 à 20 % d'argile), battant, assez hydromorphe, à bonne réserve en eau, sur des argiles (Montierchaume, Villegongis, Francillon, bordure de Forêt de Bommiers, etc...). (Terre de Brande).

Sables rouges et graveleux (type Sables d'Ardentes et terrasses)
66 pts si sain, 56 pts si hydromorphe

(66 pts si drainage)

Sol sableux, très riche en graviers, sablo-argileux à limono-sablo-argileux (15 à 20 % d'argile), séchant, sain et compact. (Varenne)

Sol sablo-limoneux hydromorphe
56 pts

(66 pts si drainage)

Sol assez sableux, limono-sableux à sablo-limoneux (12 à 20 % d'argile), hydromorphe, séchant, reposant sur des argiles sableuses. (Terre de Brande).

Sol à sables fins
56 pts

Sol très sableux, épais, à sables fins (< à 15 % d'argile), sain, séchant, reposant sur des argiles sableuses en profondeur. (Chaufferette, Varenne), sur Villedieu, Niherne et St Maur.

Concernant les sols sableux, argileux et limoneux d'Argy, Giroux, Levroux, Luçay le Libre et St Pierre de Jards, se référer aux sols du Boischaud Nord.

Concernant les sols sableux du sud des communes de St Maur et Niherne, se référer aux sols de Brenne.

(3)

LES SOLS des VALLONS et des larges VALLEES des rivières

Ces sols occupent les petits fonds ou thalwegs, ainsi que les vallées des rivières.

Sol calcaire des thalwegs
91 pts

Sol non caillouteux, organique, riche en calcaire, profond, argileux (> à 30 % d'argile), sain, peu séchant. (Terre de fond).

Sol des larges vallées (peu hydromorphe)
81 pts

(91 pts si drainage)

Sol non caillouteux, organique, très profond, argileux lourd (> à 40 % d'argile), peu ou pas calcaire, plus ou moins hydromorphe, à très bonne réserve en eau. (Terre de fond).

Sol à nappe permanente des larges vallées
61 pts, 16 pts si tourbière

Sol organique, très profond, argileux lourd (> à 40 % d'argile), peu ou pas calcaire, très hydromorphe (présence de nappe permanente), à très forte réserve en eau, reposant sur des argiles (Arnon, Céphons, Citée, Indre, Renon Théols), ou des limons calcaires (Herbon, Ringoire, Tournemine, Trégonce, Vignole), des tourbières y sont présentes.

LE BOISCHAUT NORD

(1)

LES SOLS LIMONEUX NON CAILLOUTEUX

Il s'agit des sols de plateaux, très limoneux, battants, non caillouteux, hydromorphes et communément appelés Bornais ou Terres de Brandes pour les plus hydromorphes d'entre eux.

Sol limoneux non blanchi

66 pts

(81 pts si drainage)

Sol profond, non caillouteux, limon moyen sableux (12 à 18 % d'argile), battant, hydromorphe, à bonne réserve en eau, reposant sur des argiles lourdes ou des argiles à silex. (Bornais franc).

Sol limono-sableux non blanchi

56 pts

(71 pts si drainage)

Sol profond, non caillouteux, limono-sableux (12 à 15 % d'argile), battant, hydromorphe, à bonne réserve en eau, reposant sur des argiles sableuses du Cénomaniens. (Bornais sableux, Bornais pisseux).

Sol limoneux blanchi

61 pts

(71 pts si drainage)

Sol profond, non caillouteux, limon moyen sableux (10 à 16 % d'argile), très battant, hydromorphe, à bonne réserve en eau, reposant sur des argiles ou des argiles à silex. (Bornais léger).

Sol limono-sableux blanchi sur argiles à Cosses

51 pts

(61 pts si drainage)

Sol +/- profond, +/- caillouteux (cosse ou silex altéré), limono-sableux (< à 12 % d'argile), très battant, très hydromorphe, assez séchant, reposant sur des argiles à cosses. (Terre de Brande).

Sol limono-argileux non blanchi

71 pts

(86 pts si drainage)

Sol profond, non caillouteux, limono-argileux (18 à 25 % d'argile), peu ou pas battant, plus ou moins hydromorphe, à bonne réserve en eau, reposant sur des argiles lourdes ou des argiles à silex. (Bornais lourd).

(2)

LES SOLS CAILLOUTEUX (silex et cosses)

Les sols caillouteux sont le plus souvent placés dans les pentes en bordure de plateau. Les cailloux sont des silex ou des cosses (silex altéré ressemblant à une pierre ponce !), ces dernières peuvent être positionnées sur des plateaux

Sol limono-argileux non blanchi

66 pts

(76 pts si drainage)

Sol profond, caillouteux (silex), limono-sableux à limono-argileux (15 à 25 % d'argile), peu battant, hydromorphe, à assez bonne réserve en eau, reposant sur des argiles à silex. (Bornais perruchéux).

Sol superficiel sur argile à silex

56 pts

(66 pts si drainage)

Sol peu profond, très caillouteux (silex), limono-sableux à limono-argileux (12 à 25 % d'argile), battant, peu hydromorphe, à faible réserve en eau, reposant sur des argiles à silex. (Perruche, Gravouille).

Sol superficiel sur argile à cosses

46 pts

(56 pts si drainage)

Sol peu profond, très caillouteux (cosses), limono-sableux (< à 15 % d'argile), battant, très hydromorphe, séchant, reposant sur des argiles à cosses. (Perruche sableuse, Brande caillouteuse).

Sol superficiel sur argile

sablo-graveleuse

51 pts

(61 pts si drainage)

Sol peu profond, très caillouteux (graviers et grès), sablo-argileux (15 à 25 % d'argile), non battant, hydromorphe, séchant, reposant sur des argiles sableuses ou des grès. (Perruche sableuse).

(3)

LES SOLS GALGAIRES (craie, marnes et calcaires)

Il s'agit de la Craie au sud de la région (Clion, Murs, Palluau, etc..) sur les pentes des vallées ; des calcaires et marnes vertes du Cénomaniens (frange sud) ; des calcaires et marnes lacustres de Buxeuil, Chatillon et surtout Chabris / Varennes sur Fouzon.

Sol calcaire sur craie

96 pts

Argilo-calcaire, riche en calcaire, argileux (25 à 40 % d'argile), sain, plus ou moins profond, à forte réserve en eau, reposant sur de la craie. (Aubue).

Sol calcaire sur marne

91 pts si sain, 81 pts si hydromorphe

(91 pts si drainage)

Argilo-calcaire, riche en calcaire, très argileux (35 à 50 % d'argile), plus ou moins hydromorphe, profond, à forte réserve en eau, reposant sur des marnes. (Terre Forte).

Sol calcaire sur calcaire dur

86 pts

Argilo-calcaire, parfois caillouteux, plus ou moins riche en calcaire, très argileux (35 à 50 % d'argile), sain, plus ou moins profond, à bonne réserve en eau, reposant sur des calcaires durs. (Terre Forte).

Sol limono-argileux sur calcaire

91 pts

(100 pts si drainage)

Sol profond, non caillouteux, limono-argileux (18 à 25 % d'argile), non battant, parfois hydromorphe, à bonne réserve en eau, reposant sur des argiles, marnes ou des calcaires. (Bornais lourd).

Les sols calcaires d'Orville sont comparables aux sols de Champagne Berrichonne (s'y référer).

Concernant les sols calcaires de Bouges, Buzançais, Moulins sur Céphons, St Martin de Lamps, St Pierre de Lamps et Sougé, se référer aux sols calcaires de Champagne Berrichonne.

(4)

LES SOLS ARGILEUX LOURDS

La plupart des sols argileux lourds du Boischaud Nord se trouvent à proximité du contact avec la Champagne Berrichonne, (Cénomaniens et Albien). Ils sont présents sur Arpueillles, Giroux, Murs, Pellevoisin, St Pierre de Jards, Villiers, etc....

Sol moyennement hydromorphe

66 pts

(76 pts si drainage)

Sol lourd, de couleur brun vert, très argileux (> à 40 % d'argile), non calcaire, pH < à 6.5, sensible à l'hydromorphie, à très forte réserve eau.

Sol très hydromorphe

51 pts

(61 pts si drainage)

Sol lourd, hyper-argileux (> à 60 % d'argile), non calcaire, pH < à 6, toujours hydromorphe à très forte réserve eau.

(5)

LES SOLS SABLEUX

Ce sont des sables de terrasses (en bordure de vallées, comme le Cher ou l'Indre), des reliques de sols détritiques, ou des sables et grès au sud (Giroux, Guilly, Rouvres, ...) et à l'est de la région (Anjouin, Bagneux, Dun le Poëlier).

Sable sur grès
36 pts

Sol souvent superficiel, comportant des cailloux de grès en surface, sableux à sablo-limoneux, plus ou moins sain, reposant sur le grès, les rochers affleurants sont fréquents. (Chaufferette).

Sable épais et sain
51 pts

Sol sableux à sablo-limoneux (< à 10 % d'argile), sain, très séchant, épais, en butte ou distribué sous forme de taches isolées. (Chaufferette, sables à lapins).

Sable hydromorphe et profond
41 pts

(51 pts si drainage)

Sol sableux à sablo-limoneux (< à 12% d'argile), très hydromorphe, séchant, reposant sur des argiles sableuses ou des grès profonds (> à 80 cm).

Sables des terrasses
61 pts

Sol sableux et graveleux, sablo-argileux à limono-sablo-argileux (15 à 20 % d'argile), très séchant, sain et compact. (Chaufferette, Varenne).

Concernant les sols sableux de Paulnay, se référer aux sols sableux de Brenne.

(6)

LES SOLS des VALLONS et des larges VALLEES des rivières

Ces sols occupent les petits fonds (ou thalwegs), ainsi que les larges vallées des rivières (Aigronne, Cher, Fouzon, Indre, Indrois, Modon, Nahon, Renon, Tourmente, ...).

Sol des thalwegs
66 pts

(76 pts si drainage)

Sol non caillouteux, organique, profond, limoneux (< à 20 % d'argile), hydromorphe, peu séchant. (Terre de fond).

Sol des larges vallées (peu hydromorphe)
81 pts

Sol non caillouteux, organique, très profond, argileux, plus ou moins hydromorphe, à très bonne réserve en eau. (Terre de fonds).

Sol à nappe permanente des vallées
61 pts,

Sol, organique, très profond, argileux, très hydromorphe (présence de nappe permanente), à très forte réserve en eau, reposant sur des argiles.

(7)

LES SOLS ATYPIQUES

Les sols sur silice sont placés juste au-dessus de la craie (Baudres, Frédille, Heugnes, Palluau, Selles sur Nahon, etc ...). Les sols rouges sont anecdotiques (Aize, Chatillon, ...).

Sol sur silice
81 pts

(91 pts si drainage)

Sol profond, non caillouteux, limono-argileux (18 à 25 % d'argile), non battant, assez peu hydromorphe, à bonne réserve en eau, reposant sur de la silice pulvérulente.

Sol rouge ou Paléosol
66 pts

Cà et là, sol hétérogène, plus ou moins argileux (25 à 35 % d'argile), très rouge dès la surface, peu hydromorphe et moyennement séchant.

(8)

LE PAYS DU BLANC

Au Pays du Blanc, correspondent surtout des sols calcaires, des sols argileux, ainsi que quelques sols limoneux. Les sols sableux sont à considérer avec les sols du Centre Brenne, quant aux sables de terrasses de la vallée de la Creuse, ils sont à considérer avec les sols du Val de Creuse et Val d'Anglin dans la partie Brenne.

Calcaire très superficiel des pentes
31 pts

Sol de pente très superficiel (< à 15 cm), sur dalles et rochers affleurants (calcaires et meulières), argileux et calcaire, séchant. (Causse).

Argilo-calcaire peu profond
81 pts

Sol caillouteux, argileux (25 à 35 % d'argile), riche en carbonates, sain, séchant, reposant à moins de 40 cm sur des calcaires durs. (Groie, Rendzine).

Argilo-calcaire profond
86 pts

Sol peu ou pas caillouteux, argileux (25 à 35 % d'argile), plus ou moins riche en carbonates, souvent sain, moyennement séchant, reposant sur des calcaires durs à plus de 60 cm.

Limon argileux des plateaux
100 pts si sain, 86 pts si hydromorphe
(100 pts si drainage)

Sol limono-argileux (18 à 25 % d'argile), non caillouteux, non calcaire, souvent sain, à bonne réserve en eau, reposant en profondeur sur les calcaires ou des argiles.

Argile lourde de Tournon, Lureuil et Néons
51 pts (61 pts si drainage)

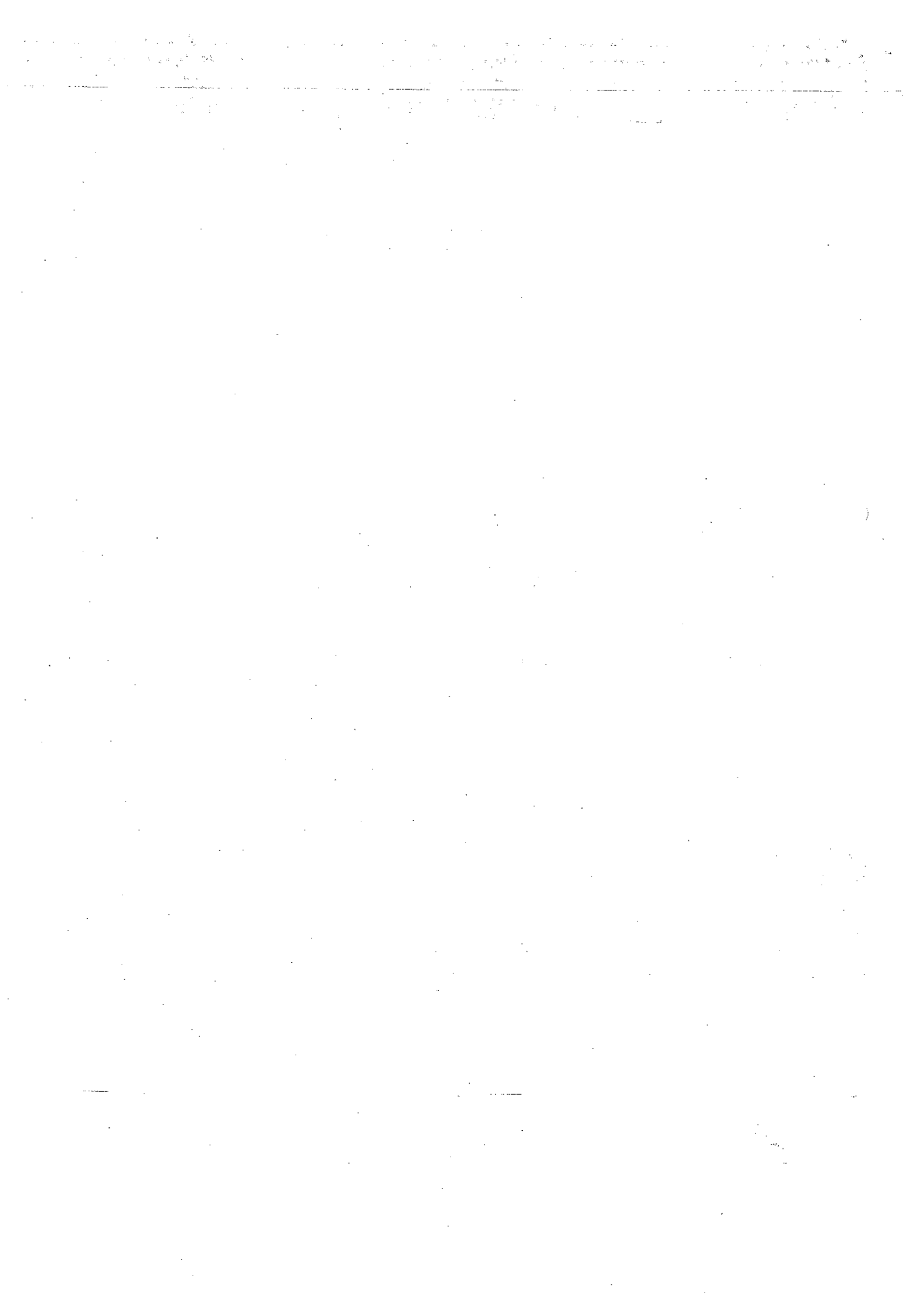
Sol lourd, hyper-argileux (> à 60 % d'argile), non calcaire, pH < à 6, toujours hydromorphe à très forte réserve eau. (Terre forte).

Limon sableux hydromorphe
61 pts
(71 pts si drainage)

Sol profond, comportant des silex, limono-sableux (10 à 15 % d'argile), battant, très hydromorphe, peu séchant, sur argile à silex ou argile sableuse. (Terre de Brande).

Sol des thalwegs
86 pts

Sol non caillouteux, organique, profond, limono-argileux à argileux (20 à 35 % d'argile), parfois calcaire, souvent sain.





Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREFECTURE DE L'INDRE

DIRECTION DEPARTEMENTALE DE L'AGRICULTURE ET DE LA FORET

**arrêté n° 2006-04-0126 du 23 mai 2006
fixant la valeur locative des terres nues en matière de polyculture abrogeant l'article 1 de l'arrêté
préfectoral n° 2825 du 21 octobre 2003**

**le préfet,
chevalier de la légion d'honneur**

Vu le code rural et notamment les articles L 411-11, R 414.1 et R 414.2,

Vu la loi n° 95-2 du 2 janvier 1995 relative au prix des fermages,

Vu le décret n° 04-374 du 29 mai 2004 relatif aux pouvoirs du préfet et à l'organisation des services et organismes publics de l'état dans les régions et départements,

Vu le décret n° 95 - 623 du 6 mai 1995 déterminant les modalités de calcul et de variation de l'indice des fermages et modifiant le code rural,

Vu l'arrêté du ministre de l'agriculture et de la pêche en date du 10 mai 1995, modifié par l'arrêté du 3 juillet 1995, définissant les critères de classification des exploitations agricoles selon leur orientation technico-économique et établissant la liste des catégories qui peuvent contribuer à l'indice des fermages,

Vu l'arrêté du ministre de l'agriculture et de la pêche en date du 10 mai 1995 constatant la liste des denrées ne pouvant pas entrer dans la composition de l'indice des fermages,

Vu l'arrêté préfectoral n° 99-E-2057 DDAF/319 du 22 juillet 1999 fixant la composition de l'indice des fermages,

Vu l'arrêté préfectoral 2003-E-2825 DDAF/492 du 21 octobre 2003 portant actualisation au 1^{er} octobre 2003 de l'arrêté n° 95-E-2188 DDAF/256 du 24 octobre 1995 fixant la valeur locative des biens loués dans le cadre du statut des fermages,

Vu l'arrêté préfectoral n° 2005.04.0149 du 22/04/05 retirant l'arrêté préfectoral 2005-E-722 DDAF 041 du 16 mars 2005 fixant la valeur locative des terres nues en matière de polyculture.

Vu l'arrêté préfectoral n° 2005-09-0214 du 30/09/05 constatant l'indice des fermages et sa variation pour l'année 2005,

Vu l'arrêté préfectoral n° 2005.04.0149 du 22/04/05 retirant l'arrêté préfectoral 2005-E-722 DDAF 041 du 16 mars 2005 fixant la valeur locative des terres nues en matière de polyculture.

Vu l'avis émis par la commission consultative paritaire départementale des baux ruraux en date du 23/09/05.

ARRETE

Article 1 : l'article 1 de l'arrêté préfectoral 2003-E-2825 DDAF/492 du 21 octobre 2003 est abrogé et remplacé par les dispositions suivantes.


« Article 1 : Valeur locative des terres nues en matière de polyculture

La méthode de calcul de la valeur locative des terres nues est basée sur le classement agro-pédologique des terres et sur leur environnement ; elle est jointe en annexes I, II et III du présent arrêté ».

Article 2 :

La secrétaire générale de la préfecture de l'Indre, le directeur départemental de l'agriculture et de la forêt, sont chargés chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de l'Indre.

Le préfet



François PHILIZOT

Mode de fixation de la valeur locative des TERRES NUES

La valeur locative des terres nues d'une exploitation louée est déterminée au moyen d'une analyse de l'exploitation au regard de ses caractéristiques agronomiques et de son environnement tels que déterminés ci-dessous. A cet effet, l'exploitation sera divisée en « îlots de culture », c'est-à-dire en ensembles de parcelles cadastrales voisines et homogènes auxquels il sera appliqué la même notation.

Une note à l'hectare est attribuée à chaque îlot de culture dans la limite de 100 points sur la base du classement agro-pédologique établi par la Chambre d'Agriculture de l'Indre, (voir document annexe II) correspondant au potentiel agronomique du sol et intégrant la présence de drainage dans la limite de 5 à 15 points.

Mode d'évaluation de l'environnement de l'exploitation

Outre le potentiel agronomique du sol, il sera tenu compte de l'environnement de l'exploitation dans la limite maximale de 30 points quelle que soit la région naturelle dont :

→ Environnement général (10 points)

Ce critère doit définir précisément les aspects suivants :

Irrigation et irrigabilité, fossés (existants et fonctionnalité, mouillères, capacité des parcelles à être assainies (si drainage non réalisé), climat (pluviométrie, gel, grêle, sécheresse), portance (animaux, matériel)...

→ Morcellement (10 points) :

Nombre et surface des îlots, éloignement entre îlots, dispersion par rapport au siège d'exploitation, forme des parcelles, arbres, pylônes, poteaux (EDF, télécoms,...),

→ Accès (5 points) :

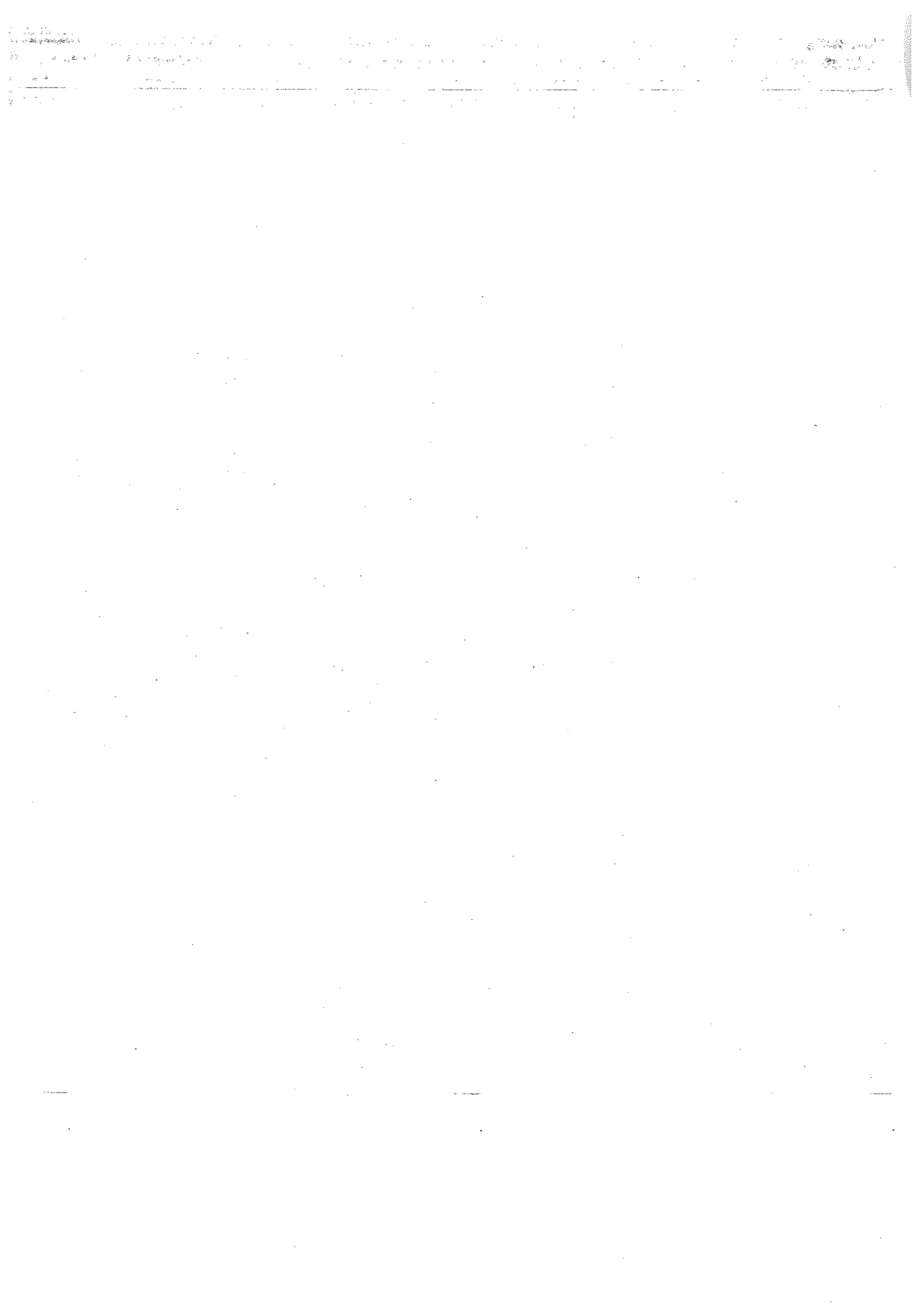
Qualité des chemins, passages sur autrui, servitudes et charges d'entretien, ...

→ Relief (5 points) :

Exposition et importance des pentes

Calcul de la valeur locative des terres nues

Le total de points obtenu au vu du potentiel agronomique du sol et de l'environnement pour chaque parcelle ou îlot composant l'exploitation sera additionné et divisé par la surface totale donnant ainsi une note moyenne par hectare. En multipliant cette note moyenne par la valeur du point fixée annuellement par arrêté préfectoral, on obtient la valeur locative terre nue par hectare de cette exploitation (voir tableau d'évaluation - annexe III).



Evaluation de la valeur locative des terres nues en polyculture (annexe III)

Dénomination de l'exploitation :

Commune :

Ilots de culture		lot1	lot2	lot3
Parcelles n°	surface parcelaire	Parcelles n°	surface parcelaire	Parcelles n°

Surface de l'ilôt s¹

s²

s³

surface totale des ilots
S =

Notation par ilot

Potential agronomique (dont drainage) de 20 à 100 pts

environnement général de 0 à 10 pts

Morcellement de 0 à 10 pts

Accès de 0 à 5 pts

relief de 0 à 5 pts

note à l'ha		note à l'ha		note à l'ha	
somme des notes à l'ha	note de l'ilôt n ¹ x s ¹ = N ¹	somme des notes à l'ha	note de l'ilôt n ² x s ² = N ²	somme des notes à l'ha	note de l'ilôt n ³ x s ³ = N ³
n¹ =		n² =		n³ =	

Somme des notes des ilots
3r = N¹ + N² + N³

Note moyenne par ha des terres nues de l'exploitation = $\frac{3r}{S} = \text{3r/m}$

Valeur locative des terres nues/ha = $\text{3r/m} \times \text{valeur du point}^*$ =

Valeur locative des terres nues de l'exploitation = $\text{3r} \times \text{valeur du point}$ =

* consulter l'arrêté préfectoral annuel fixant cette valeur

Fait à

le,

Nom et fonction de l'évaluateur,

